

A.P.R.
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 50 rue du Chemin Vert
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

PREMIERE DECISION DES ASSOCIES

Les soussignés :

- Monsieur Alexandre RENAULT
Cinquante sociales en pleine propriété, ci 50 parts
Numérotées de 1 à 50

- Monsieur Patrice RENAULT
Cinquante sociales en pleine propriété, ci 50 parts
Numérotées de 51 à 100

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 100 parts

agissant en qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée A.P.R. au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 50 rue du Chemin Vert 92100 BOULOGNE BILLANCOURT, et dont les statuts ont été établis par acte sous seing privé en date du 6 mai 2024.

Nomment en qualité de gérant de la Société :

- Monsieur Alexandre RENAULT, né le 5 juin 1989 à PARIS 16° (75016), de nationalité française, demeurant 50 Rue du Chemin vert 92100 BOULOGNE BILLANCOURT, pour une durée illimitée.

Monsieur Alexandre RENAULT accepte les fonctions de gérant qui vient de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Monsieur Alexandre RENAULT dispose, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

La rémunération de Monsieur Alexandre RENAULT sera fixée ultérieurement.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait à Boulogne-Billancourt
Le 6 mai 2024

Monsieur Alexandre RENAULT
« Bon pour acceptation des fonctions de gérant »

Bon pour acceptation des fonctions de gérant

A.RENAULT

Monsieur Patrice RENAULT

P.RENAULT